



**SYNDICAT DE L'ENCADREMENT  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
(SEJS)  
UNSA-éducation**

Le 22 août 2016

Monsieur le Directeur

Pour faire suite à notre conversation téléphonique et à votre message électronique du 4 août 2016, j'ai pris bonne note que ce sont désormais neuf inspecteurs stagiaires qui seront intégrés au 1<sup>er</sup> septembre 2016, soit sept lauréats du concours externe et trois du concours interne, compte tenu du congé parental d'une lauréate du concours externe ; vous m'avez indiqué que les quatre autres lauréats au concours interne seront intégrés avant le prochain concours, en principe, si possible d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Notre organisation, si elle relève les progrès accomplis grâce à sa mobilisation, restera très attentive à la situation des quatre lauréats restant, et demande que ceux-ci puissent intégrer le cursus de formation au 1<sup>er</sup> janvier 2017 afin de ne pas subir les inconvénients d'une arrivée trop tardive dans l'année de formation.

Je vous rappelle d'ailleurs sur ce point que c'est l'administration qui était opposée aux entrées en formation « perlées ».

Le SEJS, avec l'aide de ses adhérents, finalise la réalisation d'une liste des services dépourvus d'inspecteurs ou nettement déficitaires à notre sens ; ceux-ci devraient pouvoir être saisis et feront l'objet de notre part d'une intervention vis-à-vis des autorités politiques du ministère, qui devraient se montrer plus convaincues sur la nécessité de disposer de corps de métiers susceptibles de développer leurs politiques ministérielles. Vous serez destinataire de cette liste en septembre ou à l'occasion de la commission administrative paritaire pour laquelle une demande de réunion a été faite par la moitié des représentants du personnel le 4 juillet 2016.

Enfin, le SEJS est d'accord pour participer à toute réflexion sur les questions posées par les difficultés de mise en place de postes relatifs aux métiers spécifiques des ministères sociaux, en particulier sur le champ jeunesse et sports, en lien avec les autres organisations syndicales comme vous me l'avez indiqué.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

Pierre GARREC

Secrétaire général

**Monsieur Joël BLONDEL**  
Directeur des Ressources Humaines  
des ministères chargés des affaires sociales  
14, av. Duquesne  
75350 PARIS SP 07

Philippe BAYLAC - SEJS -  
10, rue des Grès  
77590 BOIS-LE-ROI  
Courriel : [sejs.permanence@unsa-education.org](mailto:sejs.permanence@unsa-education.org)